



**A.D.P.E.P. 43**  
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA HAUTE-LOIRE  
**18, chemin de Gendriac - MONS**  
**43000 LE PUY EN VELAY**

## **RAPPORT MORAL et RAPPORT D'ORIENTATION** **Exercice budgétaire 2010**

### **Assemblée Générale ADPEP 43** **du Jeudi 16 juin 2011**

C'est le traditionnel mot du Président, qui doit relater les événements de l'année 2010, les mettre en perspective avec les objectifs que nous nous étions fixés à la signature du CPOM en mai 2008 et ouvrir sur les échéances, espoirs et objectifs que nous nous fixons pour les années à venir.

L'année 2010 pourrait se résumer ainsi :

« Une avancée au pas de charge »

Cette contrainte, nécessaire, se justifie par :

- L'ambition forte inscrite au CPOM de mai 2008, alors que tous les outils de pilotage ne préexistaient pas au moment de la signature. Cette mise en place a fortement mobilisé et occupé les services du siège et la direction générale toute l'année 2010 ;
- La sécurisation en matière RH des éléments contractuels et l'instauration d'un climat social propre au dialogue et aux échanges ;
- La sécurisation de l'ITEP Lafayette et du SESSAD Lafayette et l'installation d'une nouvelle équipe de direction ;

- La mise en place d'un siège représentant et garant de la fonction employeur, garant de sa cohérence et des principes d'équité et de justice (formation GPEC) ;
- La pression de l'environnement complètement reconfiguré avec la mise en place de l'ARS, qui inscrit les politiques de santé et du médico-social dans un pilotage régional ;
- La volonté des PEP de la Région Auvergne d'être reconnu comme un interlocuteur crédible au niveau régional. L'année 2010 nous a beaucoup mobilisés autour d'une volonté partagée entre les départements de nous régionaliser ;
- La réalisation d'actions de formations reconnues et ambitieuses au profit des priorités définies par l'association et ses directeurs. Il est à souligner la contribution forte d'UNIFAF, tant sur le plan financier qu'au niveau de l'écoute dont cet organisme a fait preuve à notre rencontre ;
- La signature de nombreux accords d'entreprise démontrant par là notre capacité à reconnaître les partenaires sociaux, dans leur rôle, et à instaurer avec eux un dialogue constructif, responsable et dénué de toute confusion des places.

Ainsi donc, ce sont de multiples chantiers et charges qui nous ont occupés cette année 2010. Ils sont porteurs d'espoir et d'optimisme.

Certaines ambitions ont été plus difficiles à mener, notamment le travail de collaboration avec le GECAC. Après un changement d'interlocuteur de proximité, les difficultés internes au GECAC à tenir leur engagement d'un poste hautement qualifié sur place au siège (un mi-temps prévu à l'origine), nous avons clos l'année 2010 en grande difficulté.

Cette année 2011 ne peut pas être en la matière une reconduction de l'année 2010.

En conclusion, l'année 2010 a été intense, dense et chargée, ce qui a nécessité des prises de décisions rapides.

Elle a donc laissé peu de place à l'élaboration collective et à la concertation.

Elle a aussi laissé peu de place à la vie associative et à l'information nécessaire des administrateurs.

Cette association est la nôtre, elle ne sera que ce que nous voulons en faire. Cela suppose que nous soyons collectivement capables de nous mobiliser et de fixer les orientations pour les professionnels qui sont nos collaborateurs.

L'ambition et le projet de régionalisation ne peuvent et ne doivent pas se faire au détriment d'une représentation forte de notre mouvement laïque et solidaire au niveau local.

C'est tout l'enjeu de demain et nous aurons à y répondre ensemble.

Ceci est d'autant plus important que le contexte socio-économique actuel, et celui que l'on suppose pour demain doivent nous inciter à la vigilance envers :

- le respect de nos valeurs laïques ;
- notre devoir de solidarité avec les plus démunis et les laissés pour-compte.

Nos valeurs et nos convictions nous portent à faire reconnaître la place de l'homme dans notre société :

- Comme un individu de droit respecté et reconnu ;
- Comme un individu au sein d'une communauté et dont la place et les liens sociaux sont respectés.

Le cadre et la pression économique, qui risquent encore de s'aggraver, ne peuvent et ne doivent pas être les seuls paramètres qui définissent le « Vivre ensemble ».

Je vous remercie et je laisse la parole à Monsieur DIALLO pour le rapport financier.

Le Président

Michel LOMBARDY

Le 16 juin 2011